

Cent soixante-deuxième session

162 EX/9
PARIS, le 16 août 2001
Original anglais

Point 3.3.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR LES PROGRES REALISES
DANS LE SUIVI DE LA CONFERENCE MONDIALE SUR LA SCIENCE
(BUDAPEST, 1999)**

RESUME

Le Conseil exécutif, à sa 160e session, a examiné le *Rapport du Directeur général sur la réorientation des programmes de l'UNESCO dans le domaine des sciences afin de tenir compte des conclusions de la Conférence mondiale sur la science*. Dans la décision 160 EX/3.3.2, le Conseil exécutif a formulé des recommandations précises aux Etats membres et au Directeur général en vue d'intensifier le suivi de la Conférence. En application de l'alinéa (i) de cette décision, par le présent document, il est fait rapport au Conseil exécutif, à sa 162e session, sur les progrès réalisés dans le suivi de la Conférence.

Décision requise : paragraphe 55.

INTRODUCTION

1. Des informations sur la phase initiale du suivi de la Conférence mondiale sur la science (CMS) ont été communiquées au Conseil exécutif à sa 160e session dans le *Rapport du Directeur général sur la réorientation des programmes de l'UNESCO dans le domaine des sciences afin de tenir compte des conclusions de la Conférence mondiale sur la science (Budapest, 1999)* (160 EX/11).

2. Dans sa décision relative au *Rapport* (160 EX/3.3.2), le Conseil a demandé instamment de donner une impulsion vigoureuse au suivi de la CMS dans le cadre du Programme et budget approuvés pour 2000-2001 et d'inclure dans les propositions concernant les Projets de stratégie à moyen terme pour 2002-2007 (31 C/4) et de programme et budget pour 2002-2003 (31 C/5) les activités de programme à moyen et à long terme qui sont mises au point en tant qu'éléments de ce suivi. La décision contenait aussi des recommandations précises pour donner une nouvelle impulsion au suivi de la CMS et invitait le Directeur général à faire rapport au Conseil exécutif à sa 162e session sur les progrès réalisés. Le présent document, qui maintient la tradition des rapports périodiques sur la CMS, vise donc à informer le Conseil exécutif des principales avancées réalisées dans le suivi de cette dernière.

INTENSIFICATION DU SUIVI AU NIVEAU NATIONAL

3. Conformément à l'engagement inspiré par la science et pris envers celle-ci que la CMS a défini, le suivi de la Conférence doit permettre de tirer pleinement avantage des services que la science peut fournir pour répondre aux besoins et aux aspirations de la société. Reconnaissant la place centrale que les Etats membres eux-mêmes occupent dans l'action de suivi, le Conseil exécutif a adopté les paragraphes 5 (a) et 5 (b) de la décision 160 EX/3.3.2 leur demandant instamment de poursuivre leurs efforts pour promouvoir les principes énoncés dans la *Déclaration sur la science et l'utilisation du savoir scientifique (la Déclaration)* et de mettre en oeuvre les recommandations contenues dans l'*Agenda pour la science - Cadre d'action (l'Agenda pour la science)*, adoptés par la CMS.

4. Le caractère très complet de ces deux documents implique que les Etats membres peuvent et devraient contribuer à leur mise en oeuvre par un large éventail d'activités inscrites dans les priorités nationales. Au stade initial actuel, le suivi de la CMS pour devenir une action digne de ce nom nécessite un effort soutenu à moyen terme dans les domaines des sciences exactes et naturelles et des sciences sociales. Un examen exhaustif de toutes les activités nationales déborderait le cadre du présent document. Il est toutefois indiqué de donner un aperçu de celles que les Etats membres ont jugé bon de mettre en évidence dans leurs communications au Secrétariat qui attestent la réalisation d'expériences nationales et l'élan donné à l'action de suivi.

5. A la CMS elle-même, des délégations nationales ont déjà fait état de certaines activités qui sont en cours ou ont été menées à bien depuis la 160e session du Conseil exécutif. Nous nous bornerons à en mentionner quelques-unes :

- (a) incorporation d'études intégrées sur les femmes et la science dans le Plan national pluriannuel argentin conformément à la recommandation du Forum régional de la CMS sur les femmes, la science et la technologie (Bariloche, Argentine) ;

- (b) mise en oeuvre du nouveau Programme "Science Blossoms" du Ministère israélien de la science en ce qui concerne les quartiers urbains, les jeunes et les jeunes des zones rurales (Israël) ;
- (c) mise sur pied d'un système national d'innovation adapté aux besoins d'un petit pays développé et pleine participation de la population autochtone et des femmes à l'activité scientifique et technologique et préservation de la vaste diversité biologique du pays (Nouvelle-Zélande) ;
- (d) lancement d'un nouveau plan national de recherche, de développement et d'innovation pour 2000-2003, et accroissement des ressources consacrées à la recherche, au développement et à l'innovation (Espagne) ;
- (e) augmentation sensible des ressources allouées à la science et à la technologie au cours du neuvième Plan quinquennal et amélioration radicale de l'éducation et de la science et de la technologie dans le cadre du Programme Vision 2010 (Pakistan) ;
- (f) adoption en 2000 de projets de loi sur le financement et l'organisation de la recherche et sur la technologie génétique (Slovénie) ;
- (g) application de la nouvelle politique du gouvernement prévoyant l'installation d'un laboratoire scientifique dans toute école primaire nouvellement construite (Ouganda) ;
- (h) création d'un conseil national de la science et de la technologie et d'un centre d'activités technologiques, et accroissement notable des crédits publics destinés à la science et à la technologie (Zambie).

6. La mise en route de ces initiatives a, en fait, coïncidé avec les délibérations de la CMS. Après la Conférence, beaucoup de commissions nationales ont entrepris de favoriser la sensibilisation des décideurs, de la communauté scientifique et du grand public à ses recommandations, et de définir ensemble des mesures nationales de suivi. A cette fin, un certain nombre d'Etats membres ont diffusé des informations pratiques sur des sites Web appropriés :

Australie :	http://www.dfat.gov.au/intorgs/unesco
Canada :	http://www.unesco.ca/english/wcseng2.htm
France :	http://www.org/comnat/france/comites_spel_sciences.htm
Allemagne :	http://www.unesco.de/c_english/recent_highlights.htm
Italie :	http://www.esteri.it/eng/archives/arch_events/unesco/icsu.htm
Corée, Rép. de :	http://www.unesco.or.kr/eng/science_n/d_1.html
Nouvelle-Zélande :	http://www.unesco.co.nz/science
Roumanie :	http://www.wsp.ro/cnrweben/science1.htm

7. Pendant la période considérée, toute une série de dispositions ont été prises par les Etats membres pour cibler, rationaliser et réaliser leurs activités de suivi.

8. En février 2000, une réunion d'experts allemands a été convoquée à Bonn par la Commission allemande pour l'UNESCO pour déterminer des moyens concrets de mettre en oeuvre les propositions tendant à favoriser la coopération scientifique internationale de façon à donner suite à la CMS et à la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur

(Paris, 1998). Un moment fort de cette réunion a été l'étude du paragraphe 65 de l'*Agenda pour la science* approuvé par la CMS. Les experts ont examiné dans quelle mesure les programmes intergouvernementaux et internationaux de l'UNESCO et du Conseil international pour la science (CIUS) peuvent neutraliser la tendance à l'instauration de monopoles du savoir générée par la protection des droits de propriété intellectuelle.

9. En novembre 2000, la Hongrie, pays hôte de la CMS, a élaboré un cadre d'action national ambitieux qui a fait l'objet d'un document intitulé *Politique scientifique et technologique 2000*. Un des objectifs prioritaires est notamment de doubler les dépenses nationales consacrées à la recherche-développement (R-D) qui doit être portée à 1,5 % du produit intérieur brut. Un autre objectif essentiel est de compléter cette augmentation appréciable de l'investissement public par une progression de la part du secteur privé qui doit passer de 37,7 % à 50 %. La stratégie définie par le gouvernement hongrois tient compte des recommandations de la CMS, des priorités du Programme de l'Union européenne pour des actions communautaires de recherche, de développement technologique et de démonstration et des principes directeurs de l'OCDE.

10. En mars 2000, la Commission nationale finlandaise pour l'UNESCO, le Ministère de l'éducation et l'Académie finlandaise ont organisé un séminaire sur le thème "Coopération avec les pays en développement - besoins et problèmes de développement en Finlande". Ultérieurement, la même année, le Ministère de l'éducation a envoyé aux responsables de la communauté scientifique une lettre insistant sur l'importance du suivi de la CMS et des mesures à prendre au niveau national. L'Académie finlandaise, qui est le premier organisme bailleur de fonds du pays, est désormais étroitement associée à l'action de suivi de même que le Conseil de la recherche pour les biosciences et l'environnement et le Conseil de la recherche pour les sciences exactes et naturelles et les sciences de l'ingénieur. Ce dernier a lancé un vaste programme de trois ans concernant l'utilisation durable des ressources naturelles (2001-2004). Un atelier du Conseil de la recherche pour les sciences exactes et naturelles et les sciences de l'ingénieur a été organisé en juin 2001 en vue de promouvoir un programme relatif aux technologies prospectives de l'information, portant sur l'informatique, la psychologie, le droit et les sciences de la santé.

11. En 2000, le gouvernement pakistanais qui accorde un degré de priorité élevé au développement des technologies de l'information a adopté dans ce domaine une politique nationale et un plan d'action. Dans le cadre de cette politique, il a fait établir un rapport destiné au PNUD en décembre 2000. Le rapport contient une *étude de faisabilité pour une université virtuelle pakistanaise des technologies de l'information et un institut du Sud des technologies de l'information*. Ces entités devraient doter le pays et la région de la possibilité unique de dispenser un enseignement de qualité dans le domaine des technologies de l'information et de développer les capacités de l'ensemble de la population et non d'une élite surtout urbaine. Le coût total du projet s'élève à 21 millions de dollars des Etats-Unis et il devrait permettre aux deux établissements d'accéder à l'autosuffisance après quatre ans pour devenir ensuite extrêmement rentables. On estime qu'en cinq ans, l'effectif devrait passer de 2.000 à 96.000 étudiants.

12. Le plan quinquennal 2000-2004 élaboré par le gouvernement marocain prévoit un effort accru en matière de recherche et de développement technologique. Il fait de la science et de la technologie une priorité nationale essentielle pour un développement durable. Les fonds investis dans la recherche sont passés de 0,3 % du PIB en 1998 à 0,4 % en 2000. Un des objectifs fixés est d'atteindre le niveau de 20 % d'ici à l'an 2010. Parmi les mesures à prendre, l'accent est mis sur le renforcement de MARWAN (réseau national informatique

interuniversités pour l'éducation, la formation et la recherche) et la création de centres/instituts nationaux d'excellence dans des domaines comme l'eau, l'énergie, les plantes aromatiques et médicinales et la recherche sur le Sahara.

13. En Pologne, compte tenu de l'étude en cours sur les besoins en matière scientifique, une nouvelle initiative tendant à créer un consortium des principales institutions s'occupant des sciences de la vie a été lancée en janvier 2001 par dix entités nationales en coopération avec l'Institut international de biologie moléculaire et cellulaire, mis sur pied antérieurement au titre du programme relatif aux sciences de l'UNESCO.

14. Dans le cadre de ses activités visant à donner suite à la CMS, le Ghana espère accueillir un centre régional pour l'hydrologie et la gestion des ressources en eau dans les zones tropicales humides, centre qui devrait devenir opérationnel l'année prochaine. Le centre sera chargé d'améliorer la mise en oeuvre des stratégies multidisciplinaires de gestion des ressources en eau en Afrique de l'Ouest et de coordonner les actions des scientifiques et des décideurs.

15. En mars 2001, le gouvernement japonais a achevé d'élaborer et a adopté un *plan de base pour la science et la technologie* au début du XXI^e siècle qui reprenait les activités de suivi de la CMS. Le plan est formé de trois éléments stratégiques, à savoir le concept de base, la politique de base, et le mandat du Conseil pour la politique scientifique et technologique qui a été chargé de superviser la mise en oeuvre du plan.

16. En avril 2001, l'Institut de la recherche scientifique du Koweït, créé pour être l'organe du gouvernement en matière de recherche scientifique appliquée et de transfert de technologie, a rédigé un rapport sur l'apport du Koweït concernant *l'Agenda pour la science de la Conférence mondiale sur la science*. Le rapport mentionne 21 grands axes d'action conformes aux priorités nationales et à *l'Agenda pour la science*. Dans ce contexte, par exemple, au début de 2001, le pays a adopté une loi sur la protection de tous les aspects des droits de propriété intellectuelle destinée à améliorer une loi antérieure qui portait exclusivement sur le droit d'auteur et la protection des marques déposées.

17. Sur l'initiative de la Commission canadienne pour l'UNESCO, il a été établi et publié en avril 2001 un rapport approfondi intitulé *La science au Canada. Donner un sens à la Conférence mondiale de 1999* passant en revue les programmes et les initiatives qui ont trait aux domaines où le Canada est particulièrement actif et contribuant à remplir les engagements pris à Budapest. Le rapport constitue un point de départ et une base d'importance pour la suite donnée à la Conférence par ce pays.

18. En matière de vulgarisation et de communication scientifiques, les Etats membres ont fait de notables efforts. Par exemple, la Fondation pour les sciences du Pakistan élabore un projet tendant à mettre sur pied, grâce à des fonds publics et privés, 15 centres/musées dans le pays. Le premier de ces centres est en cours d'implantation à Faisalabad. En 2000, le Conseil allemand de la recherche a créé le prix de la communication qui est décerné à des savants ayant su faire comprendre au public des questions scientifiques complexes et les problèmes sociaux et éthiques qui leur sont liés. La Fédération des sociétés savantes finlandaises a organisé en janvier 2001 une journée de la science centrée sur l'enseignement scientifique, l'utilisation des résultats de la recherche aux fins de la prise de décision et l'éthique scientifique, trois thèmes qui font partie intégrante de *l'Agenda pour la science*.

19. Comme le demandait le paragraphe 6 (c) de la décision 160 EX/3.3.2, l'action menée au niveau national pour donner suite à la CMS a été renforcée par le biais du Programme de

participation et de ressources extrabudgétaires. Dans le cadre du Programme de participation, les Etats membres ont accordé une importance particulière à la mise en oeuvre des paragraphes 17 et 90 de l'*Agenda pour la science* s'efforçant de veiller à ce que les femmes et les jeunes filles participent à tous les aspects de la science et de la technologie.

20. La table ronde italo-australienne sur les femmes et la science financée au titre du Programme de participation (Turin, février 2000) a été un pas vers la création d'un réseau international de femmes scientifiques (IPAZIA). Cette initiative de la Commission nationale italienne et du Forum des femmes de la Méditerranée a été complétée par des cours sur les femmes, les sciences et le développement financés par le Ministère italien des affaires étrangères et qui ont débuté en septembre 2000. Ces cours sont destinés aux femmes scientifiques anglophones et francophones de 11 pays de la Méditerranée méridionale. Du 26 au 29 mai 2001, une réunion préparatoire pour le 12e Congrès international des ingénieurs et des scientifiques - les femmes dans la société fondée sur le savoir (Ottawa, juillet 2002), organisée par la Commission nationale canadienne avec l'appui du Programme de participation, a été centrée sur la mise sur pied d'une fédération internationale de femmes scientifiques et ingénieurs.

21. Les autres activités en faveur de la participation des femmes dans le domaine de la science qui ont été privilégiées dans le cadre du Programme de participation sont notamment les suivantes :

- (a) deux séminaires sur les carrières *ouvertes aux femmes dans le domaine de la science et de la technologie* (New Providence, Bahamas, janvier et novembre 2001) ;
- (b) un atelier sous-régional sur *l'enseignement des sciences et de la technologie aux femmes et aux jeunes filles* (Téhéran, Iran, 18-23 juin 2001) ;
- (c) une étude comparative interrégionale sur *les femmes dans la science : situation et perspectives* (Tunis, Tunisie, décembre 2001).

22. Ont également bénéficié d'un appui au titre du Programme de participation des activités relevant d'autres axes d'action dégagés dans l'*Agenda pour la science*, comme l'enseignement scientifique et la sensibilisation du public à la science (Argentine : projet relatif à l'actualisation de l'enseignement des sciences par la publication de périodiques ; Australie : atelier régional sur le thème "Science et population : comment les rapprocher") ; coopération science/entreprises (Biélorus : projet relatif à l'élaboration d'un programme national de coopération ; Chine : conférence à Xi'an ; Géorgie : projet relatif à la coopération université/entreprises aux fins du développement social au Caucase) ; relation entre la science et les savoirs traditionnels (Nouvelle-Zélande : atelier régional du Pacifique sur le thème "Rôle des savoirs et des méthodes traditionnels dans la compréhension des sciences") ; et poursuite de la consultation sur les mesures à prendre au titre du suivi de la CMS (Bulgarie : Conférence sur les perspectives scientifiques en Europe du Sud-Est, Sofia ; Uruguay : réunion régionale sur le suivi de la CMS, Montevideo).

23. Grâce au financement par des ressources extrabudgétaires, des activités très variées se révèlent de nature à favoriser la mise en oeuvre des recommandations de la CMS. Parmi celles qui visent à utiliser la science pour satisfaire les besoins essentiels des êtres humains figure un projet pour le Sahel, lancé en 2000, en vue d'appuyer le développement local au niveau des villages par l'amélioration de l'accès à l'eau douce, l'emploi de l'énergie solaire et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles. Le projet est exécuté au Mali, au Niger et

au Burkina Faso, en coopération avec l'UNICEF, le PNUD et d'autres bailleurs de fonds. De même, un projet prévoyant la restructuration économique et écologique de l'utilisation de la terre et de l'eau dans la région de Khorezm, en Ouzbékistan, a été généreusement financé par l'Allemagne et sera réalisé en coopération avec l'Université de Bonn.

24. Le paragraphe 13 de l'*Agenda pour la science* invitait à promouvoir la coopération internationale sur des questions d'intérêt universel par l'entremise des organisations professionnelles de scientifiques, telles que les académies internationales, les unions scientifiques et les sociétés savantes. C'est dans ce contexte qu'est née à Budapest l'idée d'une académie arabe des sciences conçue comme une innovation importante propre à promouvoir la science et la coopération dans la région. Depuis lors, le projet a sensiblement progressé et a franchi l'étape de la préparation. Il a été officiellement lancé au Siège de l'UNESCO en mai 2001 en tant qu'élément d'une activité financée par des ressources extrabudgétaires. Beyrouth a été choisie pour être le siège de la nouvelle Académie. L'exécution, non négligeable, de cinq projets financés par des ressources extrabudgétaires correspondant aux activités de suivi de la CMS, est en cours au Brésil. Ces projets qui bénéficient d'un large appui public portent sur des domaines comme l'éducation relative à l'environnement, les réserves de biosphère, la gestion des ressources en eau et la mise sur pied d'un système d'information scientifique pour la prise de décision. Sont également en préparation des projets concernant une stratégie pour la science, la technologie et l'innovation au Brésil et un conseil national de développement scientifique et technologique. Il va sans dire que l'Organisation est disposée à aider d'autres Etats membres à définir et réaliser des projets financés par les ressources extrabudgétaires qui pourraient devoir être mis en oeuvre.

MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS DE LA CMS AU NIVEAU REGIONAL

25. La stratégie de suivi de l'Organisation est de promouvoir des réactions à la CMS dans l'ensemble du programme scientifique, y compris les sciences sociales et humaines, ainsi que dans les sections pertinentes des programmes concernant l'éducation, la communication et la culture. Ces réactions, orientées comme indiqué dans le Programme et budget approuvés (30 C/5) et dans le document 160 EX/11, supposent des efforts concertés de la part des bureaux hors Siège et du Siège. Le rôle des bureaux hors Siège a été bien mis en lumière au paragraphe (d) de la décision 160 EX/3.3.2, qui soulignait la nécessité de promouvoir, dans le cadre des programmes des bureaux hors Siège, l'élaboration et l'exécution de programmes d'action régionaux et sous-régionaux.

26. Conformément à ce qui précède, des consultations approfondies ont eu lieu sur cette question avec les bureaux hors Siège. Comme il ressort des rapports préparés par ces bureaux en mai-juin 2001, des programmes d'action ont été identifiés dans les régions pour traduire de manière concrète les stratégies régionales présentées dans le Programme et budget approuvés (30 C/5) et ils sont maintenant en cours d'exécution. Les faits nouveaux dans diverses régions peuvent se résumer comme suit :

27. En **Afrique**, les capacités nationales dans le domaine des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur ont été renforcées grâce à des bourses d'études et de voyages attribuées à d'éminents scientifiques africains pour leur permettre d'effectuer des recherches et de suivre des formations dans le cadre du Réseau africain d'institutions scientifiques et technologiques (ANSTI) ; l'amélioration des cours des universités africaines en mathématiques, physique et chimie, et l'orientation des sciences de la vie au niveau régional vers l'adoption de démarches biotechnologiques visant à lutter contre la pauvreté, s'est concentrée sur les organismes

spécifiques/endémiques de l'environnement tropical africain (<http://unesco-nairobi.unon.org/xindex.html>). Un guide UNISPAR sur le transfert des résultats de recherche aux industries est actuellement en cours de compilation à l'intention des chercheurs. En ce qui concerne l'environnement et le développement durable, la Conférence internationale sur le rôle de la géologie dans la lutte contre la pauvreté au XXI^e siècle a eu lieu à Nairobi (Kenya, novembre 2000), de même qu'une conférence régionale sur la prévention des catastrophes d'origine sismique à Kampala (Ouganda, décembre 2000). Le Bureau de l'UNESCO de Nairobi travaille activement sur des projets visant à créer deux réserves de biosphère dans le cadre du réseau AfroMAB, en coopération avec la FAO et le PNUD.

28. En matière de concertation sur le suivi de la CMS dans la **région arabe**, le Bureau de l'UNESCO au Caire a répondu aux recommandations de la 160^e session du Comité exécutif en préparant un rapport de suivi régional exhaustif. Plusieurs réunions ayant eu lieu récemment ont contribué à la promotion des programmes d'action de suivi dans la région. Pour n'en citer que quelques-unes : l'Atelier sur la gestion du développement des produits dans la région arabe qui s'est tenu à Manama (Bahreïn) en octobre 2000, la Conférence internationale sur l'hydrologie des oueds, à Sharm El Sheikh (Égypte), en novembre 2000, la 11^e Conférence de chimie dans les pays arabes, à Aden (Yémen) en novembre 2000 et l'Atelier sur la gestion des projets/capacités des ressources dans la recherche-développement sous contrat, au Koweït en mars 2001. En sciences écologiques, un document de projet intitulé "Gestion de la progression du sable dans la vallée du Nil" a été préparé en 2000. Les directeurs des réserves de biosphère dans les pays arabes ont reçu une formation lors de l'Atelier sur la démarche visant l'écosystème dans la gestion des réserves de biosphère (Sharm El Sheikh (Égypte), novembre 2000). Conformément aux recommandations de la CMS sur la diffusion de la science, le Bureau hors Siège a lancé un projet visant à renforcer la sensibilisation en matière de sciences, d'environnement et de santé. En avril 2001 au Caire, des jeunes journalistes des pays arabes se sont familiarisés avec l'expérience d'éditeurs, de chercheurs et de journalistes de renom lors du deuxième atelier de formation concernant les outils et les méthodologies de l'écriture scientifique simplifiée. Des projets extrabudgétaires et des projets du Programme de participation ont permis de renforcer les capacités nationales et régionales dans le domaine scientifique grâce à la promotion des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement scientifique. En 2001, ce programme a été élargi pour inclure le niveau préuniversitaire.

29. En **Asie et dans le Pacifique**, les contributions au suivi de la CMS se répartissent entre plusieurs bureaux hors Siège. Le bureau de l'UNESCO à Djakarta, en coopération avec le Secrétariat de l'ANASE, a élaboré une proposition de projet pour une université virtuelle de l'ANASE en science et technologie. Le document de projet est maintenant soumis pour examen aux États membres de l'ANASE. Conformément à la recommandation du Conseil du Réseau asiatique de politique scientifique et technologique (STEPAN) concernant les besoins des PMA, une mission d'enquête a été entreprise pour aider la République démocratique populaire lao à mettre en place une politique nationale en matière de science et de technologie. Dans le cadre du MAB, une initiative concernant la coopération Asie-Pacifique pour l'utilisation durable des ressources naturelles renouvelables dans les réserves de biosphère et zones aménagées similaires (ASPACO) a été lancée dans le cadre d'une grande action régionale de suivi de la CMS avec l'appui du gouvernement japonais. La première réunion ASPACO a eu lieu en février 2001 à Bali (Indonésie). Dans l'enseignement scientifique, un nouvel élan a été donné à la coopération avec le Réseau asiatique d'enseignement de la physique (ASPEN) grâce à l'organisation aux Philippines, à Sri Lanka et en Malaisie, en 2001, de trois ateliers d'apprentissage actif pour la promotion d'innovations dans l'enseignement de la physique pertinentes dans le contexte asiatique. Un projet de

recherche pilote sur un centre concernant les teintures naturelles dans la région himalayenne de l'Inde a été lancé, au titre du suivi de la CMS, par le Bureau de l'UNESCO à New Delhi en coopération avec le gouvernement indien et l'Organisation himalayenne d'étude et de conservation de l'environnement (HESCO). L'action du Bureau de l'UNESCO à Beijing a été axée sur la formation des scientifiques de la République démocratique populaire de Corée en physique, sciences de l'eau et biotechnologies marines dans des institutions chinoises. Un effort remarquable dans la région concerne la vulgarisation scientifique. En 2001, une formation intensive destinée aux rédacteurs scientifiques des institutions médiatiques du Pacifique a eu lieu à Canberra (Australie, février), de même que l'Atelier sur la communication scientifique à Apia (Samoa, août). Dans le cadre du programme de bourses du MAB pour jeunes scientifiques, une initiative concernant le certificat MAB pour jeunes chercheurs et responsables de l'environnement a été lancée en Indonésie pour mieux sensibiliser et faire participer les jeunes à l'utilisation durable de la diversité biologique et des ressources naturelles et à la conservation de l'environnement. En coopération avec le COSTED, un Réseau de communication scientifique pour les petits Etats dans la société globale est élaboré par le Bureau de l'UNESCO à New Delhi avec la participation du Bangladesh, du Bhoutan, des Maldives, du Népal et de Sri Lanka en utilisant des services d'experts disponibles en Inde.

30. Il existe deux groupes d'activités liées au suivi de la CMS en **Amérique latine et Caraïbes**. L'un vise spécifiquement à donner une diffusion appropriée et/ou à assurer le suivi de la Conférence, l'autre se réfère à des activités qui, dans tout le programme scientifique régional, apportent une contribution de dimensions importantes au suivi de la CMS. Un certain nombre d'activités ont précédé la 160e session du Conseil exécutif ; par exemple, le séminaire-atelier organisé par les universités de l'Association du Groupe de Montevideo (Porto Alegre, Brésil, décembre 1999). La Déclaration d'ouverture intitulée "La Conférence mondiale de Budapest sur la science : vision de l'Amérique latine" a été largement diffusée par voie électronique, et l'Université fédérale d'Allegro prévoit maintenant de la publier en 2001.

31. En réponse à l'appel lancé par la CMS en vue d'une coopération régionale renforcée, les académies des sciences des Caraïbes ont décidé de se fédérer. A cette fin, l'Union scientifique des Caraïbes a été lancée à Cartagena (Colombie) en novembre 2000. Les points spécifiques des actions en cours dans la région visent des projets tels que l'élaboration d'un guide de la coopération technique et financière pour les projets concernant la science et la technologie en Amérique latine (février 2001) et la tenue d'une réunion concernant la science, la technologie et l'innovation dans le MERCOSUR (octobre/novembre 2001), avec la participation des gouvernements, des universités, du secteur privé et des principaux organismes de coopération dans le domaine de la science et de la technologie, notamment le CYTED, le CRDI, l'OEA, l'OEI et l'ONUDI. En termes généraux, les recommandations de la CMS sont mises en oeuvre par l'intermédiaire de diverses activités de programme relatives aux sciences fondamentales, sciences de l'ingénieur et sciences environnementales. Parmi les exemples récents, on citera l'élaboration de réseaux pour des programmes d'études supérieures scientifiques en recherche-développement en Amérique centrale (Red-Ciencia) et dans les Caraïbes (Cariscience) (avril 2001), le Symposium international sur El Manu et autres expériences de recherche et de gestion relatives aux forêts néotropicales (Pérou, juin 2001) et le Séminaire sur les changements anthropiques dans l'estuaire de l'Amazone : analyse comparative aux niveaux régional et international (Brésil, décembre 2001). La stratégie de suivi pour l'Amérique latine passe par la mise en oeuvre de la Déclaration de Saint-Domingue publiée lors de la Réunion de consultation régionale Amérique latine et Caraïbes pour la CMS qui a eu lieu en République dominicaine en mars 1999.

32. Comme recommandé au paragraphe 6 (c) de la décision 3.3.2 du Conseil exécutif à sa 160e session, le Bureau de l'UNESCO à Venise favorise la coopération entre pays d'**Europe** et également avec les pays en développement. Dans ce contexte, l'action du Bureau repose sur une série d'activités envisagées dans le cadre du suivi de la CMS pour les pays en transition, pour l'ensemble de la région et au niveau interrégional. Les événements récents ci-après illustrent le programme d'action du Bureau. En octobre 2000, un congrès international sur la science et l'éducation a eu lieu à Minsk (Biélorus) et a rassemblé des participants des pays européens, des Etats-Unis d'Amérique, du Brésil, de la Chine, de l'Inde et de l'Iran ; les actes ont été publiés en juin 2001. Les nouvelles modalités de la coopération euro-méditerranéenne en matière de science et de technologie ont fait l'objet du Forum Euro-Med à Capri (Italie) en décembre 2000. Les recommandations du Forum ont été transmises à la Commission européenne. Une importante Conférence internationale d'experts intitulée "Restauration de la coopération scientifique en Europe du Sud-Est" a eu lieu à Venise (Italie) en mars 2001, pour préparer la Réunion informelle des ministres de la science des pays d'Europe du Sud-Est au Siège de l'UNESCO à l'occasion de la 31e session de la Conférence générale. Enfin, on citera la Conférence internationale sur la science pour la paix et le développement : coopération scientifique régionale des Etats qui ont pris la succession de la République socialiste fédérale de Yougoslavie dans le contexte de l'intégration européenne (Maribor, Slovénie, octobre 2001).

REPONDRE AUX PRIORITES STRATEGIQUES DU SUIVI DE LA CMS

33. A sa 160e session, le Conseil exécutif a demandé que le suivi de la CMS soit renforcé pour ce qui concerne certaines priorités stratégiques comme la protection de l'environnement, l'éthique des sciences et la formation scientifique, par le biais des programmes scientifiques intergouvernementaux de l'UNESCO, du Comité international de bioéthique (CIB), de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) et des centres scientifiques intergouvernementaux de Trieste, respectivement (déc. 160 EX/3.3.2, par. 6 (b)).

34. Les résolutions XIV-2, XIV-4 à 8, XIV-10 et XIV-11 du Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international ont répondu à cette attente en envisageant un certain nombre d'initiatives importantes, actuellement en cours, pour renforcer le PHI et en contribuant à la mise en oeuvre d'*Action 21* et des recommandations énoncées aux paragraphes 29 et 30 de l'*Agenda pour la science*. Ces initiatives comprennent la mise en oeuvre du Programme sur l'hydrologie au service de l'environnement, de la vie et de la formulation de politiques (HELP) et le Programme international mixte d'application des isotopes à l'hydrologie (JIIHP), ainsi que la création d'organismes tels que l'Institut UNESCO/IHE pour l'éducation relative à l'eau, à Delft, et un Centre international d'évaluation des ressources en eaux souterraines (IGRAC) ; un Centre de l'eau pour les régions arides et semi-arides d'Amérique latine et des Caraïbes, au Chili ; un Centre régional d'études sur l'eau dans les zones et terres arides, en Egypte, et un Centre régional de gestion des eaux urbaines en Iran.

35. Les recommandations et conclusions de la CMS ont inspiré les débats de la 16e session du Conseil international de coordination du programme sur L'homme et la biosphère (MAB), en novembre 2000. Les initiatives tenant compte des résultats de la CMS sont principalement axées sur la mise en oeuvre des paragraphes 29 à 34, ainsi que des paragraphes 84 et 86 de l'*Agenda pour la science*, par le biais du Réseau mondial de réserves de biosphère et en coopération avec un large éventail d'organisations régionales et internationales. Elles portent

sur des domaines comme la conservation de la diversité biologique, les connaissances écologiques traditionnelles et la coopération Sud-Sud en matière de développement économique respectueux de l'environnement viable dans les zones tropicales humides. Une nouvelle initiative mondiale sur l'éducation, la formation et la sensibilisation du public à la diversité biologique est en train de prendre forme sous l'égide de la Convention sur la diversité biologique et de l'UNESCO. La dernière réunion à ce sujet s'est tenue à Bergen en novembre 2000. Ultérieurement, la Conférence internationale sur la biodiversité et la société, organisée de concert par l'UNESCO et l'Université Columbia (New York, mai 2001) a tiré parti de projets menés dans des réserves de biosphère conduisant à l'élaboration de stratégies viables de gestion et de conservation à long terme de la planète Terre. La restructuration et la modernisation du MABNet a décuplé le nombre de consultations mensuelles du site au cours des 15 derniers mois.

36. C'est à la mise en oeuvre des paragraphes 29 à 34 de l'*Agenda sur la science* que le Programme international de corrélation géologique (PICG) apporte sa principale contribution, ce qui implique des activités dans les domaines des sciences de la Terre, de la gestion du système terrestre et de l'atténuation des risques naturels, mettant l'accent sur le renforcement des capacités en matière d'évaluation des risques, la rapidité des alertes en cas de catastrophes naturelles et l'atténuation des effets de ces dernières. Dans le cadre de son mandat, le PICG contribue également à des travaux de recherche fondamentale et de recherche orientée vers la résolution des problèmes, ainsi qu'à la promotion de l'éducation scientifique et de la sensibilisation du public. Dans de nombreuses régions du monde, les mouvements et déformations de l'écorce terrestre menacent les vies humaines, les biens, les sociétés et l'industrie, mais ils fournissent également de précieuses informations sur les phénomènes géophysiques qui se produisent à l'intérieur de la Terre. Dans le cadre de son apport national au suivi de la CMS, la Finlande a accueilli le Colloque international de l'AIG (Association internationale de géodésie) sur les mouvements récents de l'écorce terrestre (Helsinki, août 2001). Les scientifiques, comme la société, ont beaucoup à gagner à mieux connaître la Terre. Depuis novembre 2000, plus de 30 cours de formation, ateliers, réunions et conférences ont été organisés en vue de fournir les fondements géoscientifiques d'une gestion rationnelle de l'environnement terrestre et de rendre l'humanité moins vulnérable aux catastrophes naturelles. Trois projets extrabudgétaires régionaux sur l'atténuation des catastrophes/risques sont mis en oeuvre dans la région arabe, en Amérique centrale et en Méditerranée orientale.

37. Comme le recommandent fortement les paragraphes 31 et 32 de l'*Agenda pour la science*, tous les grands acteurs concernés doivent promouvoir vigoureusement la recherche interdisciplinaire associant sciences naturelles et sciences sociales aux fins de l'étude de la dimension humaine du changement de l'environnement mondial, notamment de ses effets sur la santé, et d'une meilleure compréhension des conditions à respecter pour assurer la pérennité des systèmes naturels. Des projets interdisciplinaires devraient également s'intéresser aux liens entre savoir scientifique moderne et savoir traditionnel dans le cadre d'études des rapports entre culture, environnement et développement. Comme le soulignait la Déclaration commune faite par les présidents des cinq programmes scientifiques intergouvernementaux de l'UNESCO à l'occasion de la 30e session de la Conférence générale, ces recommandations constituent la base des activités conjointes menées par lesdits programmes afin d'apporter une importante contribution au suivi de la CMS en faisant appel au programme en sciences sociales de l'Organisation. Le projet de document 31 C/5 prévoit l'exécution de trois projets interdisciplinaires sur les thèmes suivants, avec la participation du Secteur des sciences sociales et humaines : amélioration de la prévention des catastrophes naturelles et de la capacité d'y faire face dans certaines communautés défavorisées menacées, grâce à l'élaboration et à la diffusion de pratiques judicieuses de lutte contre les catastrophes

naturelles ; la stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara ; et la promotion, par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de systèmes de construction en terre et de savoir-faire traditionnels en vue de l'édification d'habitations durables. Parmi les autres projets ayant une forte composante en sciences sociales, on peut citer : le projet pilote sur les télécentres au service du développement des savoirs autochtones, qui a été lancé en janvier 2000 et la création de chaires UNESCO sur les savoirs traditionnels et locaux à l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée et à l'Université de Kinshasa (République démocratique du Congo). Entre-temps, un numéro spécial de la revue "Sources UNESCO" a été consacré aux savoirs traditionnels (n° 125, juillet-août 2000) et le n° 168 de la Revue internationale des sciences sociales portait sur le thème "La science et sa culture". Dans le cadre du projet intitulé *Développement urbain et ressources en eau potable : petites villes historiques côtières*, des activités opérationnelles ont été entreprises dans les villes d'Essaouira, Mahdia et Omisalj.

38. Les activités de la COMEST, du Comité international de bioéthique (CIB) et du Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) ont une incidence directe sur la mise en oeuvre des paragraphes 71 à 77 de l'*Agenda pour la science*. Pour répondre à certaines préoccupations exprimées lors de la CMS, l'UNESCO a mené, dans le cadre de la COMEST, une série d'analyses multidisciplinaires et multiculturelles intégrées sur l'éthique de l'énergie, de l'eau douce, de l'espace extra-atmosphérique et de la société de l'information. Quatre sous-commissions compétentes de la COMEST ont été créées à cette fin. Leurs travaux ont pour l'heure abouti à la rédaction de rapports et de publications comme *L'éthique de l'utilisation de l'eau douce : vue d'ensemble ; L'éthique de la politique spatiale ; L'éthique de l'énergie : un cadre d'action* (sous presse). La COMEST a également contribué à la création d'un réseau international, le Réseau RENIEW (de recherche et d'éthique relative à l'eau), qui vise à promouvoir une meilleure pratique éthique dans tous les domaines de l'utilisation de l'eau douce. Afin de favoriser la sensibilisation du public aux questions scientifiques et éthiques en jeu, la COMEST a contribué à encourager le dialogue entre la communauté scientifique, les décideurs, les jeunes et la société civile dans son ensemble. L'Association américaine pour le progrès de la science (AAAS) a procédé, en coopération avec la COMEST (Washington, décembre 2000), à une enquête internationale réalisée par des moyens électroniques afin de recenser les principales questions éthiques que les scientifiques ont de fortes chances de rencontrer à l'aube du XXI^e siècle. Une table ronde ministérielle sur la bioéthique aura lieu lors de la prochaine session de la Conférence générale.

39. La formation scientifique est l'une des principales composantes du renforcement des capacités scientifiques et d'application des sciences. Le Centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT) et d'autres institutions internationales situées à Trieste continuent d'apporter une contribution considérable aux efforts internationaux de formation de spécialistes, notamment originaires de pays en développement et de pays en transition. Le CIPT et l'Ecole internationale supérieure de hautes études (SISSA), à Trieste, sont en train de lancer un programme sur la modélisation et la simulation des réalités complexes préparant en deux ans à un diplôme de maîtrise. Il convient de rappeler que le Forum I de la CMS a souligné la nécessité de nouvelles approches scientifiques pour comprendre le phénomène de complexité. Dans ce contexte, le programme étudiera le nombre croissant de modes d'utilisation des méthodes de mathématiques et de physique appliquées employés pour traiter des problèmes réels liés à la complexité et à l'incertitude. Le travail effectué pendant le cours sera suivi de stages dans des organismes gouvernementaux et des entreprises industrielles, afin d'initier les étudiants à la résolution des problèmes. Cette année, Israël a amorcé une initiative prometteuse de suivi de la formation scientifique en lançant sous les auspices de l'UNESCO un programme de bourses de postdoctorat dans le cadre duquel 14 candidats venus

d'Afrique, d'Asie et de pays en transition passeront 12 mois dans l'une des sept grandes universités du pays.

40. Un autre élément marquant dans le domaine du renforcement des capacités sera la création sous les auspices de l'UNESCO du Centre de rayonnement synchrotron pour les sciences expérimentales et appliquées au Moyen-Orient (SESAME). Le gouvernement allemand a généreusement fait don au Centre SESAME d'un synchrotron, Bessy I, destiné à la recherche appliquée et fondamentale en physique, science des matériaux, chimie, biologie, médecine, science de l'environnement et archéologie. Onze gouvernements sont membres du projet SESAME. La cérémonie d'inauguration des travaux de construction du Centre a eu lieu en Jordanie en août 2001.

41. Les participants à la CMS ont reconnu que la promotion de l'enseignement scientifique était l'une des principales actions stratégiques de suivi de la Conférence (par. 41 à 49 de l'*Agenda pour la science*). Dans ce contexte, les secteurs de l'éducation et des sciences sont en train d'élaborer un Projet intersectoriel d'éducation scientifique et technologique pour le prochain exercice biennal (voir par. 69 du projet de document 31 C/4 et par. 01213 du projet de 31 C/5). Simultanément, des efforts sont faits pour consolider et renforcer les activités de l'UNESCO dans le domaine de l'enseignement des sciences grâce à une approche holistique englobant l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Les activités actuelles comprennent d'importantes conférences comme la Conférence internationale sur l'enseignement des sciences, de la technologie et des mathématiques au service du développement humain (Goa, Inde, février 2001) ; la Conférence européenne des professeurs de chimie (Vienne, Autriche, avril 2001), et des activités pratiques comme la diffusion de la nouvelle Mallette éducative de l'UNESCO sur l'enseignement des sciences et de la technologie, des cours de formation sur "Les expérimentations dans les sciences de l'infiniment petit et DIDAC" dans la région des Caraïbes, à Trinidad, à la Jamaïque et au Guyana, en décembre 2001, et l'Atelier d'évaluation des projets d'enseignement scientifique au Tchad (avril 2001). On a fusionné les processus de suivi de la CMS et de la CMES en organisant au Siège, les 28 et 29 juin 2001, une Réunion d'experts sur le renforcement des capacités et de la gestion en matière de recherche dans les universités. Cet événement a marqué la première étape de la création en partenariat avec l'Agence suédoise de coopération au développement (ASDI), d'un Forum de l'UNESCO sur la gestion de la recherche.

42. En reconnaissant l'importance cruciale du partage de l'information et du savoir scientifique, la CMS a souligné qu'il conviendrait de promouvoir à cette fin l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en particulier de l'édition électronique, et de créer des environnements virtuels de recherche et d'enseignement ou des bibliothèques numériques (par. 20 et 35 de l'*Agenda pour la science*). L'Organisation prend à cet égard un certain nombre d'initiatives pertinentes. L'UNESCO et le CIUS ont organisé la deuxième Conférence internationale sur "L'édition électronique dans le domaine des sciences" (Paris, février 2001). La Conférence, convoquée en raison de graves préoccupations économiques, juridiques et éthiques, réunissait des représentants de tous les maillons de la chaîne de l'information chargés d'examiner des questions telles que l'impact sur la science de la nouvelle législation régissant le droit d'auteur et les bases de données, les modèles économiques applicables à l'édition électronique de revues scientifiques, l'élargissement constant de l'accès à la littérature électronique, le référencement et la recherche d'articles scientifiques, ainsi que des questions concernant l'éthique et la vie privée. Le Secteur de la communication et de l'information prépare actuellement, en coopération avec les Secteurs de l'éducation et des sciences, des propositions de projets visant à élaborer et à créer, dans le cadre du programme EUMEDIS de la Commission européenne, un campus méditerranéen

virtuel et à lancer des projets pilotes relatifs à des laboratoires et campus virtuels dans le cadre d'activités interdisciplinaires entreprises en Afrique, dans les Etats arabes et dans la région de l'Asie et du Pacifique. La création d'un réseau pour l'éducation et la recherche en Europe du Sud-Est est également à l'étude.

43. Des efforts allant au-delà des initiatives déjà mentionnées dans le contexte du Programme de participation (par. 20 et 21), sont faits pour promouvoir la participation des femmes dans le domaine de la science et de la technologie. Il convient de noter par exemple que le Conseil scientifique japonais (SCJ) a adopté à sa 132^e Assemblée générale, une proposition sur "Les mesures concrètes visant à améliorer l'environnement de travail des femmes scientifiques et une Déclaration visant à encourager la participation paritaire des hommes et des femmes au sein du SCJ". La proposition, faite au gouvernement et aux universités, a pour objectif d'augmenter la proportion de femmes dans les universités et institutions de recherche japonaises et d'augmenter le nombre de systèmes de garde d'enfants et la contribution du fonds d'aide à la recherche. La Conférence africaine sur "L'éducation scientifique des filles" (Lusaka, Zambie, juin 2001) a publié une importante déclaration orientée vers l'action s'inspirant ouvertement de l'*Agenda pour la science*. Les participants à la Conférence se sont engagés à oeuvrer pour atteindre, d'ici à 2005, un objectif de développement international consistant à éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire en général, et dans l'enseignement des mathématiques, des sciences et de la technologie en particulier.

44. Après la création du Forum international des jeunes scientifiques, lors de la CMS, de nouvelles mesures ont été prises pour promouvoir le rôle des jeunes scientifiques. Le Forum européen des jeunes scientifiques (Gdansk, Pologne, octobre 2000), organisé par l'UNESCO parallèlement à la Conférence sur la science et la technologie en Europe - perspectives pour le XXI^e siècle, réunie sous l'égide du Conseil de l'Europe, de la Fondation européenne pour la science et de l'UNESCO, et qui est elle-même une importante composante du suivi de la CMS, est un mécanisme nouveau destiné à faire participer les jeunes scientifiques à la définition des priorités politiques européennes. Le Président de la Commission de la science et de la technologie de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a, pour donner suite à un rapport du Forum, décidé de présenter à l'Assemblée parlementaire une résolution demandant un soutien accru aux jeunes chercheurs des pays en transition. Désireux de connaître l'opinion des jeunes scientifiques, l'un des services du Ministère des sciences et de la technologie du Sri Lanka a créé un Forum des jeunes scientifiques. Plus de 300 scientifiques du monde entier se sont rassemblés lors de la deuxième Conférence internationale sur "La contribution des jeunes scientifiques à l'industrie, à la science, à la technologie et à l'enseignement professionnel au service du développement durable : nouveaux problèmes et solutions" qui s'est tenue à Moscou, Fédération de Russie, en novembre 2000. La richesse des débats menés lors de la Conférence, et ses conclusions, incite certains participants de pays en développement à accueillir des conférences de même nature.

ETABLISSEMENT DE PARTENARIATS

45. Le suivi de la Conférence mondiale sur la science est assuré par de nombreux partenaires qui agissent chacun dans leur domaine de compétence (*Agenda pour la science*, par. 92). A ce propos, la CMS a prié l'UNESCO, en coopération avec le CIUS, de servir de centre d'échange d'information sur l'action de suivi et la promotion d'initiatives concrètes de coopération scientifique internationale, avec les organisations internationales compétentes et les donateurs.

46. Grâce à divers moyens de communication, l'Organisation tient les Etats membres et les nombreux partenaires internationaux, régionaux, intergouvernementaux et non gouvernementaux au courant de l'évolution du processus de suivi de la CMS. Depuis la 162e session du Conseil exécutif, le flux d'information sur le suivi de la Conférence s'est encore accru, en particulier grâce au Bulletin de la CMS (<http://www.unesco.org/science/wcs/newsletter>), qui s'avère être une source utile d'informations sur les activités de suivi menées ou prévues et offre aux Etats membres, aux bureaux hors Siège et au Siège un moyen de dialoguer en permanence. Ce bulletin électronique donne à tous les partenaires la possibilité de communiquer des informations à une audience ciblée et d'obtenir des informations auprès de partenaires intéressés. Un nouveau chapitre y est introduit pour créer une tribune internationale d'échange de vues sur les principales questions soulevées par la Conférence, ainsi que sur les mesures à prendre pour promouvoir la science et la mettre au service de la société.

47. Les Etats membres et quelque 200 organisations internationales et organismes donateurs sont consultés régulièrement par correspondance sur leurs réalisations, plans et projets concernant le suivi de la CMS. La dernière série de consultations a eu lieu en avril 2001. En novembre 2000, quelques grandes organisations partenaires ont tenu une réunion de consultation officielle sur la coordination et le regroupement de leurs activités. Cette manifestation, qui a eu lieu au Siège de l'UNESCO, a rassemblé des représentants du CIUS, du CISS, de l'OCDE, de l'Université des Nations Unies, de la Banque mondiale, de l'OMS et de l'OMM. Au nombre des domaines d'action coordonnée figurent l'interface des sciences sociales et naturelles dans l'étude des questions se rapportant à la vie humaine, la promotion de la politique scientifique dans les pays industrialisés et les pays en développement, la science au service de la lutte contre la pauvreté, la génération de connaissances et son utilisation dans les domaines liés à la santé et la déontologie de la recherche biomédicale, ainsi que des systèmes mondiaux complexes. Outre les partenaires susmentionnés, un certain nombre d'organisations ont déjà fait savoir qu'elles étaient résolues à participer au suivi de la CMS et à entretenir des relations de travail avec l'UNESCO à cet égard. Ce groupe d'organisations inclut jusqu'à présent des institutions spécialisées des Nations Unies et des organisations intergouvernementales comme la FAO, le FEM, l'AIEA, l'OIT, l'ONUDI, l'OMPI, la Banque africaine de développement, l'ISESCO, le *Centro latino-americano de Fisica* (CLAF), la Commission européenne et l'Agence spatiale européenne, et des organisations non gouvernementales comme la Communauté des universités méditerranéennes, le Conseil des organisations internationales des sciences médicales, l'Académie européenne des sciences, des arts et des lettres, la Fondation européenne de la science, l'Organisation internationale de recherche sur la cellule, le Conseil international des sciences de l'ingénieur et de la technologie, l'International Court of the Environment Foundation, l'International Network of Engineers and Scientists for Global Responsibility, l'Association internationale de sociologie, l'International Union Against Cancer, l'International Union for Vacuum Science Technique and Applications, l'Académie des sciences du tiers monde (TWAS), l'Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique et la Fédération mondiale des travailleurs scientifiques.

48. Il convient de rappeler que les unions scientifiques internationales et les membres nationaux de la famille du CIUS participent eux-mêmes au suivi. Conformément à leurs relations de partenariat traditionnellement étroites, l'UNESCO, le CIUS et la TWAS ont élaboré des mémoranda orientant leur coopération vers le suivi de la Conférence. Le deuxième accord-cadre entre l'UNESCO et le CIUS, lorsque le Conseil exécutif en aura approuvé le principe à sa 162e session, établira un nouveau cadre général de coopération entre les deux organisations pour la période de six ans sur laquelle porte la Stratégie à moyen terme

2002-2007. L'accord se concentrera sur des activités visant à donner effet aux appels et aux recommandations de la CMS énoncés dans la *Déclaration* et l'*Agenda pour la science*.

49. Les membres du Conseil exécutif se souviendront qu'à la 160e session le Directeur exécutif du CIUS les a informés de l'action de suivi menée par cet organe. Compte tenu de la recommandation formulée par le Conseil exécutif au paragraphe 6 (h) de sa décision 160 EX/3.3.2, les diverses mesures susmentionnées sont propices à la coordination entre l'UNESCO, le CIUS et d'autres partenaires et donnent suite à la recommandation faite par le Conseil au paragraphe 6 (g) de sa décision 160 EX/3.3.2.

NOUVELLES MESURES A PRENDRE

50. A sa 160e session, le Conseil exécutif a recommandé l'élaboration de deux études de faisabilité, l'une portant sur la création d'un programme international relatif aux sciences fondamentales, et l'autre sur l'éventuelle célébration d'une Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement (par. 6 (h) et (j) de la décision 160 EX/3.3.2). Le Conseil examinera séparément la seconde de ces propositions à sa 162e session. La première étude, qui est en cours, suppose des consultations étroites entre les partenaires de l'UNESCO dans le domaine des sciences fondamentales, tels que le CIUS, ses unions scientifiques et membres nationaux et l'Académie des sciences du tiers monde. Les résultats de l'étude seront présentés au Conseil à une session ultérieure.

51. Conformément à la résolution 30 C/21 de la Conférence générale, l'Organisation, conjointement avec le CIUS, doit établir un *Rapport analytique destiné aux gouvernements et aux partenaires internationaux sur les résultats de la Conférence mondiale sur la science, la mise en oeuvre des actions de suivi et les nouvelles mesures à prendre*. Après consultation avec les Etats membres, les organisations internationales et régionales ainsi qu'avec les bureaux hors Siège, l'établissement du *rapport* en est à sa phase finale.

52. Le *rapport* analysera les progrès réalisés dans le suivi de la Conférence dans le cadre des priorités stratégiques identifiées et présentées dans les trois chapitres de l'*Agenda pour la science*. Cette approche orientée vers l'évaluation des grands axes d'action est propice à une évaluation pragmatique des avancées, des difficultés et, surtout, des mesures à prendre. La période couverte par le rapport représentera juste la moitié de la période de cinq ans qui pourrait être considérée comme raisonnable pour mesurer les résultats concrets du suivi. Cependant, la décision prise par la CMS d'analyser le processus à ce stade donne la possibilité de procéder aux ajustements éventuellement nécessaires et de relancer l'action.

53. Lorsque le rapport sera achevé et qu'il aura été distribué aux Etats membres et aux organisations internationales au début de l'année prochaine, il est prévu d'organiser une série de réunions pour le présenter dans les régions. Le but de ces manifestations sera d'examiner les mesures prises au plan régional pour donner suite à la CMS et de mieux les adapter aux conclusions découlant du débat sur le rapport et sur la mise en oeuvre du 31 C/4 et du 31 C/5 qui, à ce moment là, auront été approuvées par la Conférence générale. La deuxième phase de la période quinquennale de suivi serait ainsi lancée. A la fin de cette période, on pourrait envisager une réunion des partenaires afin d'évaluer les résultats obtenus et de recenser les principales initiatives à prendre au cours des deux dernières années de la Stratégie à moyen terme 2002-2007.

54. Les propositions pour le Projet de stratégie à moyen terme 2002-2007 et le Projet de programme et de budget 2002-2003 ont été préparées et distribuées aux Etats membres. La suite donnée aux attentes de la CMS et aux recommandations formulées par le Conseil exécutif à sa 160e session, contenue dans ces documents, conjugue une orientation stratégique de tout le programme dans le domaine des sciences et les domaines connexes et un ciblage sur un certain nombre d'initiatives correspondant aux principales priorités identifiées par la CMS. Comme le fait apparaître le chapitre relatif aux sciences du Projet de 31 C/4 (par. 81), l'UNESCO relèvera les défis d'aujourd'hui dans un cadre unifié qui correspond au nouveau contrat social entre la science et la société pour le XXIe siècle, défini dans les conclusions de la CMS. L'Organisation appuiera et encouragera la coopération scientifique à tous les niveaux en s'appuyant sur sa symbiose unique des sciences naturelles et sociales pour adapter la science aux besoins de la société. Huit des douze priorités stratégiques proposées dans le Projet de 31 C/4 (par. 47) donnent suite aux recommandations de la CMS dans les domaines de l'éducation, de la gestion de l'environnement et du changement social, des technologies de l'information ainsi que du renforcement des capacités pour permettre la participation aux nouvelles sociétés du savoir. Deux thèmes transversaux identifiés dans le Projet de 31 C/4 ont des incidences importantes sur la contribution de la science à l'élimination de la pauvreté et sur la promotion de l'utilisation des technologies de l'information. L'objectif stratégique 4 est un défi pour l'Organisation puisqu'elle doit promouvoir des principes et des normes éthiques pour aider le progrès scientifique, le développement technologique et les transformations sociales. Dans le cadre de l'objectif stratégique 5, les cinq programmes scientifiques intergouvernementaux et internationaux de l'UNESCO constitueront un outil privilégié pour mieux comprendre et gérer l'environnement et les transformations sociales et relever les grands défis du développement durable. A cet égard, les ressources en eau et les écosystèmes sur lesquels elles reposent auront le rang de priorité le plus élevé dans l'activité de l'Organisation de 2002 à 2007 étant donné qu'ils revêtent aujourd'hui une importance cruciale si l'on veut donner une base scientifique à la sécurité de l'environnement. Le projet de 31 C/5 reprend les stratégies susmentionnées sous forme d'activités principales au sein des grands programmes I, II et III. Bien qu'une vue d'ensemble de ces activités dépasse la portée du présent rapport, il y a lieu de mentionner qu'une bonne discussion de ce document à la 31e session de la Conférence générale ouvrira la porte à des mesures novatrices et de grande ampleur élaborées dans le cadre du suivi de la Conférence mondiale sur la science.

PROJET DE DECISION

55. A la lumière du présent rapport, le Conseil exécutif souhaitera peut-être examiner le projet de décision ci-après :

Le Conseil exécutif,

1. Se référant à la décision 160 EX/3.3.2 relative au rapport du Directeur général sur la réorientation des programmes de l'UNESCO dans le domaine des sciences afin de tenir compte des conclusions de la Conférence mondiale sur la science,
2. Rappelant ses décisions 161 EX/4.1 et 4.2 relatives au Projet de stratégie à moyen terme pour 2002-2007 et au Projet de programme et de budget pour 2002-2003, et se déclarant satisfait que les documents 31 C/4 et 31 C/5 prévoient des activités précises de suivi de la CMS,
3. Ayant examiné le rapport du Directeur général sur les progrès réalisés dans le suivi de la Conférence mondiale sur la science (Budapest, 1999) (doc. 162 EX/9),

4. Sachant que la Conférence mondiale sur la science et la première phase de son suivi ont donné naissance à une grande variété d'activités nationales, régionales et internationales qui ont servi de base à l'élaboration d'une action de suivi renforcée visant à promouvoir l'importance de la science et son rôle au service de la société pendant les six ans à venir,
5. Notant que, deux ans et demi après la tenue de la Conférence mondiale sur la science, l'UNESCO établira, conjointement avec le CIUS, un rapport analytique destiné aux gouvernements et aux partenaires internationaux sur les résultats de la Conférence, la mise en oeuvre des actions de suivi et les nouvelles mesures à prendre,
6. Rappelant que l'Organisation a accepté, comme la Conférence mondiale le lui demandait au paragraphe 92 de l'*Agenda pour la science*, de servir, en coopération avec le CIUS, de centre d'échange d'information pour les partenaires intergouvernementaux et non gouvernementaux dans le suivi de la CMS, notamment en élaborant, avec les institutions compétentes du système des Nations Unies et les donateurs bilatéraux, des initiatives concrètes de coopération scientifique internationale, en particulier au niveau régional,
7. Prie instamment les Etats membres :
 - (a) de renforcer encore leurs efforts pour promouvoir la mise en oeuvre des principes et recommandations mis en lumière par la CMS au moyen d'activités visant tous les programmes prioritaires nationaux dans le domaine des sciences naturelles et sociales, de l'enseignement scientifique et de l'utilisation du savoir scientifique ;
 - (b) d'élaborer, d'ici à la fin de 2002, un exposé de leur action nationale à moyen terme contenant les principales initiatives à mener pour donner suite aux recommandations de la Conférence mondiale sur la science ;
 - (c) d'envisager de participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes de suivi régionaux et interrégionaux ;
 - (d) de continuer d'informer régulièrement le Directeur général des principaux plans, activités et propositions qui contribuent à la réalisation des objectifs proclamés à la faveur de la Conférence ;
8. Invite le Directeur général à :
 - (a) mettre en oeuvre les dispositions se rapportant au suivi de la CMS dans le Projet de programme et de budget pour 2002-2003 et le Projet de stratégie à moyen terme 2002-2007, lorsqu'ils auront été approuvés par la Conférence générale ;
 - (b) encourager les consultations sur les actions de suivi à moyen terme planifiées dans les régions à la lumière des délibérations qui auront eu lieu lors de la 31^e session de la Conférence générale et de la présentation du prochain *Rapport analytique* lors de réunions régionales ;

- (c) informer le Conseil exécutif, à sa 165e session, des résultats de l'étude de faisabilité - y compris ses incidences financières - sur la création d'un programme international relatif aux sciences fondamentales ;
- (d) faire rapport au Conseil exécutif, à sa 166e session, sur les programmes d'actions de suivi à moyen terme découlant des consultations régionales, ainsi que sur les progrès accomplis récemment à la lumière de la préparation d'une réunion de partenaires Budapest + 5.